



Programme de stage

L'expérience de stage chez Bereskin & Parr, s.e.n.c.r.l., aide les étudiants et les étudiantes à développer des compétences professionnelles pratiques dans la reconnaissance et la résolution créative des problèmes, la communication et la rédaction. Nous croyons que nos stagiaires sont tout à fait capables de gérer une part importante de responsabilité, et nous nous assurons qu'ils ont un contact direct avec les clients dès le départ.

Chaque étudiant et étudiante relève officiellement d'un mentor de stage, lequel doit s'assurer d'exposer l'étudiant aux éléments obligatoires du plan de stage approuvé du barreau et lui servir de mentor en lui formulant des conseils et des commentaires. Au cours de son stage, l'étudiant ou l'étudiante aura également l'occasion d'avoir des échanges avec les membres du comité des professionnels du cabinet sur l'état de ses progrès.

Perfectionnement professionnel et programmes éducatifs

Nous croyons que la formation professionnelle et la formation juridique permanente sont fondamentales pour la réussite de l'étudiant ou l'étudiante, et nous sommes fiers d'avoir élaboré des programmes éducatifs complets qui couvrent une gamme de sujets et d'enjeux relatifs au droit de la propriété intellectuelle.

Nos programmes internes conçus spécifiquement pour les étudiants et étudiantes sont constitués d'une série de déjeuners-séminaires animés par divers professionnels du cabinet sur des thèmes qui se rapportent à leurs domaines de compétence. Les stagiaires sont aussi encouragés à assister aux réunions habituelles de leur groupe de pratique, qui sont structurées autour de questions d'actualité propres à certains domaines de pratique, et aux réunions mensuelles du cabinet, qui comprennent des exposés et une revue de l'évolution du droit de la propriété intellectuelle au cours du mois précédent.

Chez Bereskin & Parr, nous reconnaissons que le droit est en constante évolution et que la formation juridique permanente est nécessaire même pour les professionnels les plus aguerris. C'est pour cette raison que le cabinet organise régulièrement des séminaires sur le droit des marques de commerce et des brevets conçus pour assurer la formation professionnelle et le perfectionnement tant des stagiaires que des associés et des avocats.